

La gare de Perrache offrira une superficie de 7 hectares 50 ares, et sera uniquement destinée aux voyageurs.

En attendant le complément et le terme extrême de son parcours, la ligne part de la gare de Vaise, destinée aux voyageurs et aux marchandises, et se développant sur une surface de 22 hectares 50 ares. La voie ferrée s'élançe donc de cette immense enceinte, et pénètre sur le flanc droit des montagnes du Mont-d'Or lyonnais, en se maintenant sur la rive occidentale de la Saône, au pied des contreforts qui se détachent du massif, en passant à Collonges, Couzon, Villevert. Après avoir franchi la vallée de l'Azergues, elle se porte dans la plaine d'Anse, et de là à Villefranche, à Belleville et à la Maison-Blanche par de grands alignements. Les vallées du Morgon, de la Vauxonne, de l'Ardière sont successivement coupées. Le chemin laisse constamment à sa droite la route impériale n° 6. Il franchit ensuite la Mauvaise et la Petite-Grosne, traverse Saint-Clément-lès-Mâcon, une partie du faubourg de la Barre, à Mâcon, et se dirige entre l'asile des Incurables et l'Hôpital.

Il se porte sur Tournus par Saint-Jean-le-Priche, et la vallée de la Mouge franchie, sur Saint-Albin, contourne le coteau du Villars, sur le bord même de la Saône, puis s'infléchit au couchant de Tournus, tourne le contrefort de Vénières, qui se détache de la montagne de Pimont, et, après s'être rapproché de la rivière pour décrire cette courbe, pénètre aux abords de Sennecey-le-Grand, ayant à droite la route impériale n° 6 qu'il traverse par un passage à niveau dans ce dernier lieu, et qu'au delà de Sennecey il laisse définitivement à gauche jusque vers Saint-Côme.

La ligne procède enfin par un grand alignement se rattachant à un point pris au delà de Chalon, et se brisant près de Saint-Remy par une courbe conduisant à la gare de Chalon, et correspondant à une autre courbe en sens inverse pour en sortir. Par suite de la décision du 25 août 1852, de M. le Mi-